

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Communiqué de campagne "Faire gagner la gauche à gauche"

No 1

Sarkozy pour le licenciement sans motif sur toute la vie

- Politique - Communiqués "anti-Sarko" -

Date de mise en ligne : jeudi 25 janvier 2007

Démocratie & Socialisme

Nicolas Sarkozy veut s'inspirer du CNE pour un contrat unique 24.01.07, 20h44, PARIS (Reuters)

« Nicolas Sarkozy a déclaré mercredi, lors d'une rencontre avec des patrons de PME, qu'il entendait s'inspirer du "contrat nouvelle embauche" (CNE) pour créer un contrat de travail unique s'il était élu le 6 mai à la présidence de la République. "Le CNE est un progrès, il ne faut pas y toucher", a déclaré le ministre de l'Intérieur et candidat de l'UMP lors de cette rencontre organisée par la CG-PME dans un théâtre parisien. Le CNE, pour le moment réservé aux entreprises de moins de 20 salariés, prévoit une période d'essai de deux ans et rencontre un certain succès auprès des PME.

"Je garderai l'intérim et les contrats de projet (...) mais le contrat de travail unique inspiré du CNE est une occasion de simplifier beaucoup le droit du travail français", a ajouté Nicolas Sarkozy. »

Est-ce que ca va passer inaperçu comme une lettre à la Poste ?

Ce que vient d'annoncer Nicolas Sarkozy, devrait faire la « une » de tous les journaux, tellement, c'est une attaque inouïe, inédite contre le Code du travail.

C'est purement et simplement la mort du droit du licenciement : la facilité pour un employeur de rompre unilatéralement le contrat de travail SANS MOTIF

- ▶ pas seulement pour les jeunes de moins de 26 ans comme le Cpe,
- ▶ pas seulement pour les 5 millions des salariés des entreprises de moins de 20 salariés comme le Cne
- ▶ pas seulement pendant une période de deux ans comme le Cne et le Cpe mais tout au long de la vie professionnelle, un employeur pourra vous licencier SANS MOTIF, en dépit de toutes les déclarations des droits de l'homme, en dépit de la Convention n°158 de l'Organisation internationale du travail.

Etre licencié sans motif, c'est ne plus pouvoir défendre ses droits du travail en amont, c'est ne plus pouvoir se syndiquer ouvertement, c'est ne plus pouvoir revendiquer ses heures supplémentaires, c'est ne plus pouvoir « broncher » sous peine de perdre son emploi.

Etre licencié sans motif, c'est ne pas pouvoir correctement se défendre aux prud'hommes contre un licenciement sans cause réelle et sérieuse, abusif, ou boursier.

Etre licencié sans motif, c'est un retour en arrière de 120 ans, dans le droit, la dignité élémentaire des salariés, c'est le retour à Germinal, à Zola

Pas un salarié de ce pays n'a intérêt à ce qu'un tel candidat passe

Des millions de salariés, de jeunes ont défilé de février à avril 2006 pour imposer à Sarkozy Chirac Villepin de retirer

Sarkozy pour le licenciement sans motif sur toute la vie

le Cpe : Sarkozy, ce n'est pas la « rupture », c'est la persistance, la France d'avant, c'est la volonté de casser la volonté populaire, de revenir en arrière, au 19e siècle.

Gérard Filoche